

## HAUTE GOULAINÉ - Règlement Marché de Noël 2024

Le marché de Noël de Haute Goulaine se déroulera à l'espace de la Treille (salles et chapiteau)

- **le samedi 7 décembre de 16h à 21h**
- **et le dimanche 8 décembre 2023 de 10h à 18h**

**La manifestation, organisée par la municipalité, est réservée aux artisans, commerçants, artistes indépendants, créateurs et producteurs locaux et associations goulainaises.**

Cette manifestation vient également en **soutien au Téléthon** : une participation de 15 € au minimum intégralement reversé à l'AFM Téléthon sera demandé le jour du marché de Noël.

Le site sera gardienné du vendredi soir au lundi matin. **Une participation de 10 € à l'ordre du Trésor Public vous sera demandée lors du dépôt de la fiche de candidature** et sera encaissé après la manifestation.

**Un chèque de caution de 50 € à l'ordre du Trésor Public est également exigé avec la fiche de candidature. Il sera restitué lors du marché de Noël.**

En cas de désistement, la caution versée restera acquise à l'organisateur à titre d'indemnité.

Les exposants seront accueillis le samedi 7 décembre 2024 à partir de 13h.

**Les emplacements d'une longueur de 3 mètres sont équipés d'une table (0,75 m \* 2m) et de 2 chaises. Chacun est tenu d'apporter son matériel (dérouleur, rallonge électrique, multiprises, guirlandes lumineuses, ...)**

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsable des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations.

Par ailleurs, les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables...). Outre l'assurance couvrant les objets exposés et plus généralement tous les éléments mobiles ou autre lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire à ses propres frais toute assurance couvrant les risques que lui-même, son personnel, son matériel, encourent ou font encourir à des tiers.

L'organisateur est réputé déchargé de toute responsabilité à cet égard, notamment en cas de perte, vol ou dommage quelconques et en cas d'accident corporel.

Il est précisé que le présent règlement peut faire l'objet de modification jusqu'au jour du déroulement de l'évènement. Lesdites modifications pouvant relevées soit de la volonté de l'organisateur (notion relevant du maintien de l'ordre public ou d'évènements relevant de la force majeure) soit de réglementation s'imposant à l'organisateur lui-même.

L'organisateur ne peut à ce titre être tenu responsable de la modification dudit règlement. Il lui appartient d'en informer les exposants par tous moyens dans les meilleurs délais qui seront tenus de s'y conformer.

Chaque candidat retournera un dossier de candidature complet à la commune de Haute Goulaine pour le **31/08/2024**.

**Toute candidature incomplète ne sera pas traitée.**

Le dossier sera ensuite soumis en commission de validation, afin de s'assurer de l'hétérogénéité, de la qualité des produits présentés aux goulainais.

Une réponse sera apportée au plus tard le **1<sup>er</sup> octobre 2024**. Merci de votre compréhension.

**L'inscription au marché de Noël de Haute Goulaine 2024  
entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement  
par les participants**

---

Coupon à retourner avec la fiche de candidature à

Mairie de Haute Goulaine  
« Marché de Noël »  
2 rue Victor Hugo  
CS 22667 HAUTE-GOULAINÉ  
44126 Vertou Cedex 1

Je soussigné.e M.....

Société – Association .....

- ◆ certifie avoir pris connaissance du présent règlement
- ◆ m'engage à respecter le présent règlement
- ◆ assure n'utiliser que des éléments de décorations ignifugés ou en matériaux non inflammable et conforme aux normes en vigueur.

Ci-joint

- 1 chèque de caution de 50 € à l'ordre du Trésor Public (restitué à la fin du marché de Noël)
- 1 chèque de 10 € à l'ordre du Trésor Public pour la participation au gardiennage

Fait à ..... , le / / 2024

Signature – cachet (Précédé de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

**Mairie de Haute-Goulaine**  
2 rue Victor Hugo  
CS 22667 HAUTE-GOULAINÉ  
44126 Vertou Cedex 1  
**02 40 54 92 22**  
mairie@haute-goulaine.fr



# Marché de Noël 7 & 8 décembre 2024

---

## Fiche de candidature

A renvoyer au plus tard pour le **31/08/2024**

---

NOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : .....

Code Postal : ... Ville : .....

Téléphone : ...../...../...../...../.....

Email : .....

Site internet .....

Nom de l'association /entreprise : .....

Nature des produits proposés (veuillez être le plus précis possible et joindre une photo des produits exposés) .....

.....

N° SIREN ...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....

(si pas de numéro SIREN ➤ remplir une attestation sur l'honneur)

Nom de l'Assurance : .....

N° de Police : .....

**Merci de joindre l'attestation d'assurance**

Fait à ....., le / / 2024

Signature – cachet (Précédé de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)